



# CONSENSUS DE DILI

## PRÉAMBULE

La République démocratique du Timor-Leste a accueilli les représentants de gouvernement et de la société civile du groupe G7+ des États fragiles, des pays insulaires du Pacifique et les pays africains de langue officielle portugaise à la Conférence internationale de Dili sur le Programme de développement pour l'après-2015, du 26 au 28 février 2013. Le thème de la Conférence était "Le développement pour tous: mettre fin aux conflits, renforcer les États et éliminer la pauvreté". Elle avait pour objet de parvenir à un large consensus sur la manière dont les défis spécifiques auxquels les États fragiles et touchés par un conflit étaient confrontés en matière de développement devraient façonner le cadre de développement mondial pour l'après-2015.

Nous nous sommes réunis dans un esprit d'apprentissage mutuel, et pour trouver un terrain d'entente et renforcer la solidarité. Ensemble, nous disposons d'un vaste réservoir d'expériences et d'une voix puissante. Nous savons que la plupart d'entre nous ne réalisera pas la plupart des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous savons que le bien-être de nos peuples dépend de l'obtention de résultats qui n'occupaient pas la place qui leur reviennent dans les OMD, notamment dans les domaines de la paix, de la justice et des changements climatiques. Nous savons que nous devons façonner notre avenir collectif, et que dans les domaines où il nous est impossible d'exercer une influence sur les facteurs entravant le développement, nous devons parler d'une même voix en exprimant ce que nous attendons de la communauté mondiale.

## VERS UN NOUVEAU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

Nous nous sommes accordés à reconnaître que les OMD ont aidé à concentrer nos efforts en matière de développement, à faciliter le dialogue et à rendre nos stratégies de développement plus axées sur les résultats. Toutefois, ils ne reconnaissent pas les obstacles fondamentaux auxquels nous sommes confrontés. Le plus important est que les conflits et la fragilité ne sont pas pris en compte dans les OMD et ont constitué des obstacles fondamentaux à leur réalisation dans nos pays.

Nous sommes convaincus que le Programme de développement pour l'après-2015 doit prendre en compte les défis de tous les groupes de pays, et doit être défini par des processus consultatifs dirigés par les pays. Nous soulignons l'importance des consultations et auto-évaluations nationales participatives sur lesquelles se fonder pour définir nos priorités nationales en matière de développement, et reconnaissons le rôle essentiel du leadership politique et d'un engagement politique soutenu dans la réalisation de nos objectifs.

Nous appuyons la poursuite d'objectifs universels ambitieux au niveau mondial. Parallèlement, nous mettons l'accent sur le fait que l'appropriation nationale du programme de développement est impérative. Nos cadres de développement nationaux doivent prendre en compte les priorités et les conditions propres à nos pays. Ils devront être en adéquation avec les objectifs mondiaux mais non s'y subordonner.

Si nos besoins et priorités spécifiques peuvent être différents, nous envisageons tous une vie meilleure pour nos peuples, fondée sur la sécurité humaine. Le cadre de développement mondial pour l'après-2015 doit chercher à renforcer le contrat social par la promotion d'une action intégrée dans quatre grands domaines qui n'ont pas été traités de manière adéquate dans les OMD: la croissance économique inclusive, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, et les changements

climatiques et la gestion de l'environnement. Les objectifs existants relatifs à la santé, à l'éducation, à l'autonomisation des femmes, de l'eau et de l'assainissement, et aux partenariats mondiaux devront rester les mêmes, avec quelques ajustements.

Nous sommes convaincus que la croissance économique inclusive exige des politiques qui soient propices à l'emploi et aux pauvres. Elle requiert des investissements dans les infrastructures et les connaissances qui favorisent le développement du secteur privé, l'intégration régionale et la connectivité mondiale. Elle exige que nous recevions des recettes équitables et durables de nos ressources naturelles, y compris les océans, lesquelles nous aideront à financer la prestation de services sociaux de base à nos peuples. Cela étant mis en place et avec des politiques et des réglementations favorables, le commerce et l'investissement devront, plutôt que l'aide, contribuer de plus en plus à notre développement. Étant donné les liens entre le chômage des jeunes et les conflits, le développement des compétences et la création d'emplois sont impératifs. Avec l'urbanisation croissante, le recul de l'économie informelle et l'affaiblissement des mécanismes d'adaptation traditionnels, nous devons mettre en place des politiques et programmes de protection sociale qui identifient et appuient ceux qui souffrent des plus grandes privations, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées.

Renforcer l'efficacité de l'État et de ses institutions est crucial pour réaliser les objectifs de développement national. Nous avons reconnu que la gouvernance est fondamentale pour la réalisation de nos objectifs, et que le développement dans nos pays, en particulier dans les pays nouvellement indépendants et dans ceux qui sortent à peine d'un conflit, est entravé par le manque de moyens de l'État. Nous avons noté également l'importance des améliorations correspondantes dans les politiques et pratiques de nombreux pays développés avec lesquels nous maintenons des relations, notamment dans les domaines du commerce, de la réglementation des activités des sociétés multinationales et de la gestion de l'aide. Nous recommandons à nos partenaires de développement d'opérer sur la base de la confiance mutuelle plutôt que par l'imposition de conditions. Nombre de pays parmi nous s'estiment dépassés par la multiplication des accords internationaux, des engagements politiques et des obligations qui en découlent en matière d'application et d'établissement de rapports, et ils considèrent qu'il y a lieu de procéder à la rationalisation et à l'intégration de nombreux processus parallèles qui constituent collectivement le programme mondial.

Nous appuyons le point de vue, développé surtout par les pays du g7+, selon lequel les OMD ne peuvent être réalisés dans les petits États, les États sans littoral et les États touchés par un conflit en l'absence de paix, de stabilité et d'état de droit. Nous affirmons que notre action en faveur du développement doit être étayée par les principes universels du respect des droits de l'homme, de l'impartialité, de la justice et de la paix.

Nous reconnaissons la réalité des changements climatiques, qui toucheront en fin de compte l'ensemble des pays et constituent une menace pour l'existence même de certains. Nous ne sommes pas à la base des changements climatiques; ni ne pouvons en gérer seuls les effets inévitables. Nous devons tenir pour responsables les pays qui contribuent le plus aux problèmes, et stimuler l'appui international pour atténuer les changements climatiques, prendre les mesures d'adaptation et réduire les risques de catastrophe. Alors que les solutions continuent de nous échapper au cours des négociations mondiales, il est plus nécessaire que jamais d'inscrire fermement les changements climatiques au Programme de développement et de renforcer la résilience face à ces incidences que nous ne pouvons plus éviter.

## **LA VOIE À SUIVRE**

L'immobilisme n'est pas une solution viable. Nous ne sommes plus sur le même parcours de développement que celui que nous avons emprunté au début du nouveau millénaire. Nous devons mettre en place un cadre pour la prochaine ère de développement mondial qui soit légitime et pertinent et reflète véritablement les aspirations et problèmes de développement de tous. L'expérience de l'Asie en matière de développement nous a montré que nous pouvons transformer une tragédie potentielle en un progrès stimulant. Avec les bonnes politiques, des investissements et une action collective mondiale pour faire face aux défis qui échappent à notre contrôle, nous avons la possibilité de construire des économies et des sociétés pacifiques, dynamiques, justes, résilientes, inclusives et durables. Le cadre de développement pour l'après-2015 doit nous aider à réaliser notre potentiel.

La coopération régionale, sous-régionale et transrégionale, en particulier la coopération Sud-Sud, sera un moteur clef du changement alors que nous continuons d'améliorer nos stratégies nationales de développement et de contribuer au nouveau cadre mondial. Cette coopération peut faire fond sur les plateformes intergouvernementales existantes, notamment celles offertes par le g7+, les institutions régionales et sous-régionales du Pacifique, les commissions régionales des Nations Unies et les institutions financières multilatérales, pour concevoir et promouvoir des consensus politiques et des solutions novatrices concernant les défis communs, notamment l'instauration et la consolidation de la paix.

Nous entendons veiller à ce que nous saisissons toute occasion de nous faire entendre et de nous fonder sur le *New Deal pour l'engagement dans les États fragiles afin* d'assurer le développement pour tous.

**DILI, TIMOR-LESTE**  
**28 FÉVRIER 2013**

La Conférence internationale de Dili bénéficie de l'appui généreux des organismes suivants:

